



**URBA+ ORGANISE UN APERO-DEBAT**

## **QUEL COMMERCE POUR LA VILLE DE DEMAIN ?**

**Mardi 12 Mai 2009 à 19h**

**CAFE SERAPHIN (Salle à l'étage)**

**14 rue du Faubourg du Temple, M° REPUBLIQUE**

### **Le projet Charié de réforme de l'urbanisme commercial : quels impacts sur le commerce et la ville ?**

En janvier 2009, le député Jean-Paul Charié a remis à Nicolas Sarkozy un rapport sur la réforme de l'urbanisme commercial. Selon lui, « La loi Royer n'a pas réussi à entraver le développement anarchique des grandes surfaces », c'est pourquoi il propose l'abrogation de la loi Royer pour réinsérer l'urbanisme commercial dans l'urbanisme général. Le rapport Charié prévoit des volets commerces tant pour les SCOT que pour les PLU, les SCOT fixant des orientations et les PLU les règles. A chaque PLU de formaliser, dans le cadre de sa politique locale, ses choix et règles de lieux d'implantation et de construction. L'urbanisme commercial revient donc entre les mains des élus par le biais des exercices de planification territoriale.

Parmi ses propositions, on retrouve également :

- l'aménagement et la restructuration de 500 places commerciales de centre bourg, dans les villes de moins de 5000 habitants, en recommandant notamment que les documents d'urbanisme prévoient « en leur faveur des règles d'interdépendance, de partenariat, de solidarité. »

- La création de magasins à loyers modérés dans les quartiers à forte inflation immobilière, afin de soutenir le commerce de proximité

- La création dans 200 agglomérations de « centres de distribution urbains », équipement logistique localisé à proximité de la zone qu'il dessert auquel de nombreux fournisseurs et transporteurs confieront leur fret et à partir duquel des livraisons mutualisées sont effectués (aux commerçants, artisans, prestataires...)

- La mise en service de camionnettes électriques pour livrer les commerces

**Dans ce contexte, Urba+ vous invite à échanger et débattre de ces questions dans un cadre convivial, en présence de trois professionnels.**

Parmi les questions mises en débat :

Près d'un an après la LME, assiste-t-on à un repositionnement stratégique des acteurs de l'immobilier commercial ? Quel commerce souhaite-t-on pour la ville de demain ? Quels impacts des propositions Charié sur l'organisation de l'équipement commercial et de la ville, notamment en termes de déplacements, de fret et de logistique urbaine ? Comment déconstruire le modèle *No parking No business* ? L'opposition centre/périphérie a-t-elle encore un sens ? Comment mieux tirer parti de l'initiative et des financements privés dans le cadre de projets urbains ? Comment les zones d'activités commerciales peuvent-elles s'inscrire dans une logique de développement durable ? Ces pôles d'activités seront-ils les prochains chantiers de la rénovation urbaine ? La profession d'urbaniste est directement interpellée par tous ces enjeux.

**Avec la participation de :**

- **Hervé LEVIFVE**, Chargé du transport des marchandises, Direction de la voirie et des déplacements de la Ville de Paris
- **Pascal MADRY**, Consultant en urbanisme commercial, Directeur des études, Procos (Fédération nationale pour l'urbanisme et le commerce spécialisé)
- **Vincent XOLIN**, Promoteur, Directeur du développement, CODIC

**Animation : URBA+**

---

**> Inscription obligatoire (nombre de places limité à 50) par mail :  
[urbaplus@yahoo.fr](mailto:urbaplus@yahoo.fr)**

---



***Le réseau de l'Institut d'Urbanisme de Paris***

90 ans d'histoire, 3000 professionnels en activité en 2009

Association Urba+  
Institut d'Urbanisme de Paris  
61 avenue du Général de Gaulle 94010 Créteil  
[urbaplus@yahoo.fr](mailto:urbaplus@yahoo.fr)  
[www.urbaplus.org](http://www.urbaplus.org)